COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du mardi 3 Novembre 2026

Présents : Mme POLICON, NYEMBMAL,MM. BOUSSARD, CHAMPION..

AVIS AUX CLUBS + COURRIERS DIVERS

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

IMPORTANT : Les clubs souhaitant inverser une rencontre doivent obligatoirement demander en priorité l'accord de leur adversaire avant de faire leur demande au District.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 *- Si le forfait général, ou la mise hors compétition intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.*

Toutefois, le point de pénalité tel que prévu à l'article 14.1 du présent règlement contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans ***les 3 dernières journées de Championnat*** *:* ***Amende 100.00 euros***

Article 11 - Les Obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

- **D1**
- SENIORS :
  Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.
- JEUNES FOOTBALL A 11 :
  3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux.
  Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :
  - De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
  - **Ne peuvent être des équipes féminines.**
- FOOT A EFFECTIF REDUIT :
  - 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
  - Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
  - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.
- **D2**
- SENIORS :
  - 2 équipes
- JEUNES :
  - 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
  - Ou bien une équipe U20
  - Ou une équipe féminine U15F à 11.
  - Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3ème équipe de jeunes.
- Foot à effectif réduit :
  - 2 équipes (de U8 à U13)
  - Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
  - Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1ere saison.

- **D3**
- SENIORS :
- 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U8 à U20.
- **D4**
- SENIORS :
- 1 équipe
- Pas d'obligation.

11.2 - Le club dont le niveau d'une de ses équipes entraîne des obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.
Un contrôle à postériori du respect de ces obligations sera effectué par la commission départementale des compétitions.

11.2.1 – Contrôle et suivi des obligations

- Le District du Val de Marne fera, jusqu'au 15 octobre de la saison en cours, un rappel non nominatif lors de chaque parution du journal électronique afin de sensibiliser les clubs.
- Le 15 novembre de la saison en cours, le district du Val de Marne fera un rappel aux clubs en infraction avec mise en demeure de régulariser leur situation avant le début des championnats.
- Le 15 décembre de la saison en cours, le District du Val de Marne établira la liste des clubs en infraction par rapport aux obligations reprises à l'article 11.1 du présent RSG.
  Les clubs en infraction se verront sanctionnés en application de l'article 11.2.2 du présent RSG.

11.2.2 – Sanctions

En cas de non-respect de l'une des obligations définies à l'article 11.1 du présent règlement, les sanctions suivantes seront appliquées :

- Pour la 1ère saison d'infraction :
- Retrait de 4 points, par obligation non respectée, au classement de l'équipe senior du club qui entraîne les obligations et interdiction de monter à ladite équipe seniors ;
- Pour la 2ème année d'infraction et au-delà :
  L'équipe seniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et rétrogradée en division immédiatement inférieure la saison suivante ; l'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci et du Comité de Direction du District du Val de Marne du Football. (Hormis déclassement pour fraude).
- Cette rétrogradation administrative n'étant pas cumulable avec une éventuelle rétrogradation sportive.
- Lorsqu'un club a régularisé sa situation pour la saison "N", la sanction s'applique au niveau de la 1ère saison d'infraction en cas de nouvelle infraction pour la saison N+1 ;

FERMETURE DES TERRAINS PARCS INTERDEPARTEMENTAUX

Parc des Sports de Choisy : La Commission informe que le **parc des Sports de Choisy sera fermé le 22/11/2026** en raison du cross du Val de Marne. ***Elle demande aux clubs évoluant sur cette installation d'avancer leur rencontre, l'inverser ou trouver un terrain de remplacement.***

Dates de fermetures des installations sportives saison 2026/2027 au Parc du Tremblay :

Les dates de fermeture du bâtiment Football et des vestiaires pour la saison 2026/2027 au Parc du Tremblay :
- Pendant la trêve de fin d'année : **FERMETURE DU SAMEDI 19 DECEMBRE 2026 AU DIMANCHE 03 JANVIER 2027 INCLUS**
- La reprise pour **les entrainements en soirée** sera le **lundi 04 janvier 2027**,
- La reprise pour les **matchs sur les terrains en gazons, en synthétiques et rugby** sera le **week-end du samedi 09 janvier et dimanche 10 janvier 2027,**

- dimanche 1er novembre 2026,
- mercredi 11 novembre 2026,
- lundi 29 mars 2027,
- samedis 1er et 8 mai 2027,
- et le jeudi 6 mai 2027.

Pour la fin de saison au Parc du Tremblay :
- **Dernier week-end pour les terrains de football synthétique et gazon** seront le **samedi 29 et dimanche 30 mai 2027**,

Merci aux clubs jouant sur cette installation de bien vouloir anticiper les matchs à reporter et en informer la Commission rapidement.

****

INFO : Ville de la Queue en Brie et du club de la Caudacienne FC. Terrain fermé jusqu'au 31 décembre 2026
La commission ***convoque pour sa réunion du 10 Novembre 2026 à 18h la Présidente du club.***

COURRIEL DE LA VILLE DE VILLENEUVE ST GEORGES
La commission ***prend note de la fermeture du Stade Gérard Roussel jusqu'au 8 novembre inclus.***

RECTIFICATIFS REGLEMENTS

REGLEMENTS CHAMPIONNATS U15F ET U18F

Le championnat U15F est ouvert aux joueuses licenciées U14F et U15F
Les joueuses U13F peuvent participer dans la limite de trois inscrites sur la feuille de match, sauf s'il leur est interdit de participer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieure à celle de leur licence

Le championnat U18F est ouvert aux joueuses licenciées U16F – U17F – U18F.
Les joueuses U15F peuvent participer, dans la limite de trois inscrites sur la feuille de match, sauf s'il leur est interdit de participer dans les compétitions de catégorie d'âge supérieur.

INFORMATIONS DIVERSES

537053 – JOINVILLE RC : ***La commission prend note que le JOINVILLE RC ne souhaite pas participer aux coupes du Val de Marne (toutes catégories).***

DEROGATION ANNUELLE D'HORAIRE

530263 – ARCUEIL COM : ***Les rencontres à domicile de l'équipe U18 D3.A se joueront à 17h.***
541437 – BONNEUIL CSM : ***Les rencontres à domicile de l'équipe U16 D3.B se joueront à 15h.***
500004 – VITRY CA : ***Les rencontres à domicile de l'équipe VITRY CA 2 Anciens D3.C se joueront à 11h30.***
Les rencontres à domicile de l'équipe VITRY CA U16 D4.B se joueront à 13h30.
500689 – CRETEIL US : ***Les rencontres à domicile de l'équipe CRETEIL US 3 Brassage U14 poule G se joueront à 13h.***
590397 – MIMOSA USJTO : ***Les rencontres à domicile de l'équipe MIMOSA USJTO 1 séniors D4.C se joueront à 17h.***
529210 – VITRY ES : ***Les rencontres à domicile de l'équipe VITRY ES U16 D3.C se joueront à 13h30 au stade Balzac.***
500636 – VILLIERS ES : ***Les rencontres à domicile de l'équipe VILLIERS S/MARNE ES U17 D1 se joueront à 11h30.***
565311 - FC HOVERLA ***: Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors D4 se joueront à 15h00 au Parc du Tremblay***
507502 – RUNGIS US ***: Les rencontres à domicile de l'équipe U15 F se joueront à 13h00 et l'équipe U14 Brassage poule C se joueront à 14h.***
527735 – VALENTON FOOT ACA ***: Les rencontres à domicile de l'équipe Anciens D2 se joueront à 10h00.***

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

SENIORS

MATCHS NON JOUES LE 01/11/2026 EN RAISON DE LA FERMETURE DES TERRAINS
-79119478 USJTO UKRAINE / VAL DE FONTENAY Seniors D3.A - ***REMIS AU 20/12/26***
-79119682 FC MOLDAVIE / ES VILLIERS 2 Seniors D3.B - ***REMIS AU 10/01/2027***
- 80952566 GENTILLY FC/ CA VITRY 4 Seniors D4.A - ***REMIS AU 20/12/2026***

COUPE SENIORS

CALENDRIER
1er TOUR 11/10/26

FORFAITS GENERAUX
-AVS ORLY
-GENTILLY AC

***MATCHS REPORTES du 11/10/26**, en raison de la participation des clubs de Ligue à la coupe de Paris*

N°7981728 - HAY LES ROSES / CHARENTON CAP
N°7981730 - AS CHOISY / CAUDACIENNE
N°7981731 - FC BOISSY / FONTENAY US
N°7981736 - VAL DE FONTENAY / CO VINCENNES
N°7981737 - USJTO UKRAINE / CHEVILLY LARUE ELAN
N°7981749 - LIMEIL BREVANNES / CHAMPIGNY FC

Ces matchs sont à jouer le 15 novembre au plus tard. Les clubs ayant un match de championnat le 15/11/2026 devront jouer en semaine, avant la date limite, après accord à transmettre au District.

COUPE SENIORS AMITIE

CALENDRIER
1er TOUR **20 DECEMBRE 2026**

COUPE ENTREPRISE

CALENDRIER
1er TOUR **20 FEVRIER 2027**

CDM

COUPE CDM

CALENDRIER
1er TOUR **10 JANVIER 2027**

ANCIENS

MATCHS NON JOUES LE 1/11/2026 EN RAISON DE LA FERMETURE DES TERRAINS
-55758955 MELTING SPORT / NEW TEAM VINCENNES Anciens D1 - Remis au 20/12/2026
-55759520 FC BRY / RC JOINVILLE Anciens D2.A - Remis au 20/12/2026
- 79503716 FC ALFORTVILLE / MACCABI CRETEIL Anciens D3.B - Remis au 20/12/2026

79503387 - FC MAROLLES / OPEJ Anciens D3.A du 01/11/26
Courriel d'OPEJ du 31/10/26.
Match non joué suite à un décès de l'équipe d'OPEJ. La commission présente au club, au joueur et à sa famille, ses plus sincères condoléances et ***remet le match au 20/12/26.***

55759701 - APAC CHAMPIGNY / FC SUCY Anciens D2.B du 15/11/2026
Courrier de Port. Aca Champigny du 30/10/26. Demande de report de la rencontre (Tournoi à l'étranger).
La commission reste dans l'attente de l'accord écrit du FC Sucy.

COUPE ANCIENS

CALENDRIER
1er TOUR **8 NOVEMBRE 2026**

Désignation des matchs 1er tour qui auront lieu le 8 NOVEMBRE 2026 à 09h30 sur le terrain du 1er nommé . Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLU8 .
1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.
EXEMPTS : néant.

80481610 – MACCABI CRETEIL / CHOISY AS 3 Coupe VDM Anciens du 08/11/26
Courriel de la LPIFF. Match reporté de championnat R3.
La Commission remet le match à date ultérieure.

80481639 – SUCY FC / MACCABI CRETEIL Coupe VDM Anciens du 08/11/26
Courriel de SUCY FC (Via Footclub) du 04/11/26. Changement -1h00
La Commission enregistre le nouvel horaire 11h00 (au lieu de 10h30). *Prévenir vos adversaires.*

80481640 - ASCO CACHAN / US IVRY VIRAMANENSE Coupe VDM Anciens du 08/11/2026
Accord des deux clubs via Footclub (Equipe indisponible le 8/11 (match en retard)
La Commission ***enregistre que cette rencontre se jouera le 18/12/2026 à 21H00.***

80481623 - ORLY AC / VGA ST MAUR Coupe VDM Anciens du 08/11/2026
COURRIEL DE VGA ST MAUR – Equipe indisponible le 8/11/2026 (math de championnat le même jour).
La Commission remet le match au 20/12/26.

80481636 - BANN' ZANMI / FC NOGENT Coupe VDM Anciens du 08/11/2026
Courriel de BANN'ZANMI du 03/11/26.
La Commission enregistre le forfait avisé de BANN'ZANMI – Nogent Fc qualifié pour la suite de la compétition.

ANCIENS +45 ans

MATCHS NON JOUES LE 01/11/2026 EN RAISON DE LA FERMETURE DES TERRAINS
-79706681 US IVRY / DESPORTIVA remis au 20/12/2026
-79535333 ES VILLIERS / CO CACHAN remis au 07/02/2027

MATCHS REMIS SUITE A L'INTEGRATION DU CLUB DE VILLENEUVOIS ANTILLAISE EN CHAMPIONNAT +45 POULE C
-79535324 VILLENEUVOISE ANTILLAISE / FC THIAIS fixé au 20/12/2026
-79535378 LE PERREUX / VILLENEUVOISE ANTILLAISE fixé au 7/02/2027
-79535330 CHARENTON / VILLENEUVOISE ANTILLAISE fixé au 10/01/2027
-79535334 VILLENEUVOISE ANTILLAISE / US RUNGIS fixé au 14/02/2027
Le club de Villeneuvoise Antillaise ne peut être intégré en Coupe du VAL DE Val de Marne, le 1er tour s'étant déjà déroulé.

526258 – LUSITANOS US +45 ans Poule
Courrier de Lusitanos US du 04/11/26.
La Commission enregistre leur forfait général. *Avis aux clubs concernés.*

COUPE +45 ans

CALENDRIER
1er TOUR **25 OCTOBRE 2026**

ANCIENS +55 ans

MATCH NON JOUE LE 01/11/2026 EN RAISON DE LA FERMETURE DES TERRAINS
79688388 ES VILLIERS / FC SUCY 2 POULE A ***(vous arranger entre clubs pour fixer une nouvelle date)***

FEMININES

Séniors D1

U15 D1

80031711 - US CRETEIL / RC JOINVILLE U15 F D1 du 7/11/2026
Ce match se jouera à 14h30 au Stade Duvauchelle N° 4

Foot à 11 FEMININES

COUPE FEMININE

COUPE U18 FEMININE à 11

COUPE U15 FEMININE à 8

COUPE VDM U13 F

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

U20

COUPE U20

CALENDRIER
1er TOUR **10 JANVIER 2027**

U18

COUPE U18

CALENDRIER
1er TOUR **8 NOVEMBRE 2026**

Désignation des matchs 1er tour qui auront lieu le 8 NOVEMBRE 2026 à 13h sur le terrain du 1er nommé . Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLU8 .
1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.
EXEMPTS : CHARENTON CAP 1, ARCUEIL COM 1, VILLENEUVE AFC 1, BRY FC 1 et PERREUX AS FRAN 1 .

MATCHS REMIS AU 20/12/2026 en raison de la participation des clubs à la Coupe Gambardella
80683036 - LUSITANOS ST MAUR / CANNAVEROIS du 08/11/26
80683046 -CO VINCENNES / ASCO CACHAN du 08/11/26
80683037 - US FONTENAY / AS CHOISY LE ROI du 08/11/26

MAIL DE ASF LE PERREUX du 03/11/26
Vous êtes exempt.

80683042 – SUCY FC / CRETEIL US Coupe VDM U18 du 08/11/26
Courrier de Sucy FC du 04/11/26.
La Commission note son forfait avisé. Le club de Créteil US est qualifié.

U17

COUPE U17

CALENDRIER
1er TOUR **21 FEVRIER 2027**

U16

55745203 US VILLENEUVE ABLON / SANTENY SL U16 D3.A du 01/11/26
Courriel de Villeneuve Ablon US du 30/10/26. Match non joué – terrain indisponible
Ce match est remis au 20/12/2026.

COUPE U16 VDM

CALENDRIER
1er TOUR **8 NOVEMBRE 2026**

Désignation des matchs 1er tour qui auront lieu le 8 NOVEMBRE 2026 à 13h sur le terrain du 1er nommé . Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLU8 .
1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.
EXEMPTS : néant .

COUPE U16 AMITIE

CALENDRIER
1er TOUR **8 NOVEMBRE 2026**

Désignation des matchs 1er tour qui auront lieu le 8 NOVEMBRE 2026 à 13h sur le terrain du 1er nommé . Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub. VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLU8 .
1 arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre. L'arbitre est à la charge du Club recevant, paiement le jour du match.
EXEMPTS : MAISONS ALFORT FC 2 .

U15

79700716 - US VILLENEUVE ABLON / ASF LE PERREUX U15 D2 du 7/11/2026
Match à 16h30 (changement moins d'une heure)

COUPE U15

CALENDRIER
1er TOUR **21 NOVEMBRE 2026**

Désignation des matchs comptant pour le 1er tour qui auront lieu le 21/11/2026 à 14h, sur le terrain du club 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date si accord via Footclub.
1 arbitre sera désigné pour chaque rencontre .
Exempts : Villeneuve AFC / FC Caudacienne /Rungis US / FC Sucy / US Fontenay / US Créteil / Fr le Perreux FC Marolles / Es Villiers

U14

79650033 - CO VINCENNES 4 / FC NOGENT 2 Brassage U14 poule E du 07/11/2026
Mail de Vincennes Co du 02/11/26. ***Match à 17h00 (changement -1h00).*** Prévenir vos adversaires.

79650210 - CA L'HAY LES ROSES 2 / CSA KREMLIN Brassage U14 poule H du0 7/11/2026
Mail de Hay les Roses - ***Match à 15h05 (changement -1h00).*** Prévenir vos adversaires.

79650260 - US CRETEIL 6 / US RUNGIS 2 Brassage U14 poule I du 07/11/2026
Mail de Créteil US***. Match à 15h00 (changement -1h00).*** Prévenir vos adversaires.

79649649 – OLYMP CHAMPIGNY / RUNGIS US Brassage U14 poule B du 07/11/2026
Mail d'Olympique Champigny***. Match à 15h00 (changement -1h00).*** Prévenir vos adversaires.

COUPE U14 VDM

CALENDRIER
1er TOUR **21 NOVEMBRE 2026**

Désignation des matchs comptant pour le 1er tour de la Coupe du Val de Marne qui auront lieu le 21 novembre à 16h, sur le terrain du club 1er nommé. Les clubs ont la possibilité de jouer avant la date fixée après accord dans footclub.
1 arbitre officiel sera désigné sur chacune de ces rencontres.
Pas d'exempt.

COUPE U14 AMITIE

CALENDRIER
1er TOUR **21 NOVEMBRE 2026**

Désignation des matchs comptant pour le 1er tour de la Coupe de l'Amitié qui auront lieu le 21 novembre à16h, sur le terrain du club 1er nommé.
Exempt : ES VILLIERS 2